

ALFRED REBOUX Propriétaire - Gérant

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois: 13.50 Six mois: 26.00 Un an: 50.00

JOURNAL DE ROUBAIX

ALFRED REBOUX Propriétaire - Gérant

INSERTIONS: Annonces: la ligne: 20 c. Réclames: 30 c. Faits divers: 50 c.

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Les abonnements et les annonces sont reçues à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, Libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAYAT, LAPITTE et C^{ie}, 8, place de la Bourse; à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITE.

Table with 2 columns: Item (e.g., 3 1/2%, 4 1/2%, Emprunts) and Value (e.g., 65 60, 95 50, 104 95).

DEPÊCHES COMMERCIALES Service particulier du Journal de Roubaix. New-York, 20 octobre

DEPÊCHES DE MM. Schlagdenhauffen et Co représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbrosses: Havre, 20 octobre.

Bulletin du jour Un conseil des ministres a été tenu le 19 au matin à l'Élysée, mais la séance a été très-courte et l'on pense qu'aucune question importante n'y a été abordée.

Il a ajouté, d'ailleurs, que les deux nations, comme leurs souverains, resteront unies par une amitié cordiale et constante. Hier, à Ajaccio, un punch a été offert à M. Rouher.

CHRONIQUE M. Caillaux, ministre des travaux publics, est en ce moment à Toulouse, où il a visité l'hospice de la Grave.

Plusieurs journaux annoncent l'arrivée prochaine à Paris d'une députation Lyonnaise qui viendrait demander à M. le président de la République de vouloir bien donner suite au projet de voyage à Lyon qui avait été, dit-on, abandonné.

La République française annonce que M. Marchi, ancien directeur de la prison de l'île Sainte-Marguerite, qui, on le sait, avait été mis en retrait d'emploi après l'évasion de l'ex-maréchal Bazaine, vient d'être nommé, par arrêté ministériel du 8 courant, directeur du dépôt des condamnés aux travaux forcés à l'île Saint-Martin-de-Ré.

Un télégramme adressé de Did à l'Évêque annonce qu'une nombreuse réunion privée a eu lieu à Châtillon sous la présidence de M. Germain, conseiller général de Châtillon, assisté de M. Lagarde, conseiller d'arrondissement et de M. Lamorte, avocat. M. Madier-Montjau a prononcé un discours dans lequel il a affirmé la politique intransigeante.

Un banquet a eu lieu dimanche à Rennes, à l'occasion de la récente promotion au cardinalat de Mgr St-Marc, archevêque de Rennes. Le nouveau cardinal a porté un toast au Pape et au maréchal de Mac-Mahon.

La République française annonce que M. Marchi, ancien directeur de la prison de l'île Sainte-Marguerite, qui, on le sait, avait été mis en retrait d'emploi après l'évasion de l'ex-maréchal Bazaine, vient d'être nommé, par arrêté ministériel du 8 courant, directeur du dépôt des condamnés aux travaux forcés à l'île Saint-Martin-de-Ré.

Plusieurs journaux ont annoncé que M. Ducros était reparti pour Lyon, afin d'installer M. Welche à la préfecture du Rhône. Ces journaux ont été mal informés, M. Ducros, en effet, qui est encore à Paris, a été reçu hier matin à l'Élysée et à l'hôtel Beauvan.

Un incident, digne d'un grand intérêt, a signalé cette année la rentrée des cours et tribunaux de Bruxelles, qui a lieu, comme on sait, le 13 octobre. M. Delecourt, procureur général près la cour d'appel, a prononcé une remarquable mercuriale, très écoutée et très applaudie, sur la nécessité de recourir aux exécutions capitales pour l'expiation des grands crimes.

Un incident, digne d'un grand intérêt, a signalé cette année la rentrée des cours et tribunaux de Bruxelles, qui a lieu, comme on sait, le 13 octobre. M. Delecourt, procureur général près la cour d'appel, a prononcé une remarquable mercuriale, très écoutée et très applaudie, sur la nécessité de recourir aux exécutions capitales pour l'expiation des grands crimes.

Le discours de M. Thiers. Le correspondant spécial de l'Opinion Nationale lui a envoyé in extenso, par le télégraphe, le texte du discours de M. Thiers. Nous le reproduisons d'après ce journal.

« Messieurs, Je vous remercie sincèrement de la démarche que vous faites auprès de moi. Cette démarche me touche profondément, car elle évoque le souvenir du temps passé au milieu de vous.

« Vous l'avez tous vu, messieurs. Pas une armée debout, deux cent mille ennemis entourant Paris, autant occupant la Champagne et la Bourgogne, cent cinquante mille Allemands à Tours, menaçant Bordeaux, autant menaçant Lyon, tous les partis debout, prêts à venir aux mains, les villes du Midi ligées pour la défense de la République, Paris livré à la commune, et pour former un gouvernement surmontant ces difficultés, une dédicace universelle: les esprits prêts à se livrer en concours à un gouvernement qui ne répondait pas à leurs passions.

« J'ai accepté le pouvoir sous la forme où on me l'a donné, tels que les événements l'avaient fait. J'étais résolu à rendre le dépôt tel qu'il m'avait été confié et la paix une fois conclue en la rendant la moins cruelle possible, à rétablir l'ordre, les finances et l'armée, puis enfin, si je le pouvais, à délivrer mon pays de la présence de l'étranger, en payant sa rançon. Telle était ma tâche, c'est la seule dont je me sois occupé et que je me suis engagé à remplir devant le pays.

« Avec l'aide de la France qui ne s'abandonna pas elle-même, et avec le secours d'un Dieu clément pour nous, les premières difficultés ont été surmontées, nous avons vu un certain ordre se rétablir tout d'abord, et nous nous sommes trouvés portés à Paris.

défaite, réunir une force militaire de 150,000 hommes. Mais si cette force était suffisante pour arracher Paris à la Commune, elle ne l'était pas pour contenir toutes les grandes villes de France profondément inquiètes pour le maintien de la République et venant me demander avec défiance et irritation si c'était pour la monarchie que nous combattions.

« Ce jour-là, on m'a dit quelquefois: Vous pouviez tout! Hélas, non! la moitié à peine de ma tâche était accomplie. L'ennemi occupant les forts de Paris dévorait la campagne de la Seine à la Meuse; d'affreux conflits pouvaient chaque jour éclater et rallumer la guerre.

« J'avais besoin de six milliards. J'en ai trouvé plus de quarante. J'ai, grâce à eux, repris les départements occupés, libéré le territoire et pu rendre la France à elle-même.

« Voilà les faits, messieurs, et, si je les rappelle ici, ce n'est pas pour faire ressortir la part que j'ai pu y prendre, — le pays veut bien me la rappeler quotidiennement sans que je vienne moi-même réveiller sa généreuse mémoire. — Non, si je rappelle ici les faits, c'est dans le but d'en tirer un enseignement dont j'ai besoin pour décider la conduite à tenir pour notre salut définitif.

« A Bordeaux, à Paris, avant comme après la Commune, fut-il un jour, un seul, où nous ayons pu songer au rétablissement de la monarchie? A Bordeaux, cela eût été fou, coupable, quand aucune des choses urgentes n'étaient encore entreprises; sous les murs de Paris, c'eût été la plus souveraine imprudence, le plus audacieux des manques de parole, et contraire surtout à la politique d'apaisement qui seule avait libéré le territoire et ouvert la carrière à l'industrie, au commerce, à l'économie, carrière complètement fermée pour nous.

recouvré ses forces et sa liberté d'esprit, tous les partis ont simultanément demandé qu'on pournât à la constitution du pays. A ce moment, messieurs, ai-je pris sur moi de soulever cette redoutable question? Non, j'en connaissais la gravité. Je me suis borné à signaler quelle était mon opinion, laissant bien entendu à l'Assemblée le soin de se prononcer; j'ai hâte de le dire, eussé-je pu décider seul des destinées du pays que je n'aurais pas plus fait la monarchie de douze siècles, que je n'aurais consenti, humble citoyen, à exposer la République à une destinée inconnue? Non, non, j'eusse été ce que je n'étais pas: tout-puissant, disposant d'armées victorieuses, que j'aurais regardé comme une impiété de me substituer à la nation. Je n'étais et ne pouvais être que son dévoué serviteur. Je me suis borné à mettre sous ses yeux la question que je n'aurais pas soulevée, que la Providence seule avait placée devant nous. Mais, me présentant avec la hardiesse qui est dans ma nature, j'ai laissé voir mon opinion personnelle; l'Assemblée, alors, usant de son droit, s'est séparée de moi. Je suis loin de me plaindre; je remercie la Providence: ma tâche la plus indiquée était achevée. C'étaient des choses incontestablement bonnes que le rétablissement de l'ordre et celui du crédit de la France.

« Croyez-vous que si, démentant audacieusement dès le lendemain mes déclarations dans lesquelles je disais combattre seulement pour l'ordre et non pour la monarchie, j'avais essayé de relever cette dernière; croyez-vous, messieurs, que j'aurais obtenu cet apaisement des esprits sans lequel les opérations financières étaient impossibles? Non, assurément. Au contraire, en restant fidèle à la parole donnée à l'Assemblée, les hommes d'ordre étant rassurés par la destruction de la Commune et les républicains étant confiants parce qu'ils étaient sûrs de n'être pas trompés, le calme s'est produit devant l'Europe étonnée.

« J'avais besoin de six milliards. J'en ai trouvé plus de quarante. J'ai, grâce à eux, repris les départements occupés, libéré le territoire et pu rendre la France à elle-même.

« Voilà les faits, messieurs, et, si je les rappelle ici, ce n'est pas pour faire ressortir la part que j'ai pu y prendre, — le pays veut bien me la rappeler quotidiennement sans que je vienne moi-même réveiller sa généreuse mémoire. — Non, si je rappelle ici les faits, c'est dans le but d'en tirer un enseignement dont j'ai besoin pour décider la conduite à tenir pour notre salut définitif.

« A Bordeaux, à Paris, avant comme après la Commune, fut-il un jour, un seul, où nous ayons pu songer au rétablissement de la monarchie? A Bordeaux, cela eût été fou, coupable, quand aucune des choses urgentes n'étaient encore entreprises; sous les murs de Paris, c'eût été la plus souveraine imprudence, le plus audacieux des manques de parole, et contraire surtout à la politique d'apaisement qui seule avait libéré le territoire et ouvert la carrière à l'industrie, au commerce, à l'économie, carrière complètement fermée pour nous.

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 21 OCTOBRE 1875.

LE PARDON DU MOINE

PAR RAOUL DE NAVERY. XVI LA CHAMBRE DE LA MORTE (Suite).

Il avait eu raison de l'affirmer à Raoul Sanguineto: dans cette maison désormais déserte, et qui jadis abrita tant de joies, il dit un adieu sans retour au monde qui l'avait déçu, froissé, brisé; il éprouvait la sensation terrible d'un homme qui, descendant vivant dans un sépulchre, subirait toutes les volontaires transformations de la mort.

élèves de l'atelier, sonna dans la nuit avec des vibrations qu'Alonso trouva sinistres. Après avoir compté les coups, il se leva. — Adieu fit-il, adieu à la vie! Adieu au monde! Je retourne à Port-Cœli. Il colla ses lèvres pâles sur les pieds du crucifix, et prit le flambeau pour quitter l'appartement et descendre l'escalier.

quelques pas de la maison de l'artiste, et un homme qu'à sa tournure on jugeait devoir être jeune, se promena de long en large, faisant le guet et donnant de fréquents signes d'impatience devant la demeure d'Alonso devenue silencieuse. Le carrosse dans lequel se trouvait Alonso Cano traversait la ville avec une rapidité folle. Les places, les rues se succédaient; mais vainement l'artiste essayait d'arracher une parole à son compagnon, celui-ci demeurait immobile et muet dans l'angle où il s'était réfugié.

— Trahi! s'écria d'une voix brisée Alonso Cano, je suis trahi!... Au même instant, les deux portières s'ouvrirent à la fois, la cour s'illumina et une voix rude cria: — Descendez! Alonso sauta à terre. Alors regardant autour de lui avec une épouvante mêlée d'horreur, il répéta: — La prison! la prison! Le juge Rosalès venait de prendre sa revanche.

nuit profonde. Le reflet de la lanterne se projetant enfin dans l'angle de cette misérable tanière, on entrevoyait vaguement une forme humaine blottie contre la muraille, et dont les jambes s'ankylosaient dans l'humidité et l'immobilité. Le prisonnier, qui, pendant les premiers jours de son arrestation, avait demandé avec insistance à parler à ses juges, comprenant sans doute l'inutilité de ses prières, gardait un mutisme complet. Il ne rompait plus le silence commandé par le règlement, et peut-être se fit-il imaginé avoir perdu l'habitude de la parole, si de temps à autre, quand il se trouvait seul, il n'exhalait de longues plaintes et ne prononçait de ferventes prières.

la même façon, supportaient de lourdes chaînes fixées au crochet de la ceinture. Quand la faible lumière du falot de Piquillo, le géolier, permettait d'examiner le visage du prisonnier, on restait saisi d'une émotion douloureuse à la vue de son grand et noble front sur lequel ségeait une rare intelligence, et qui, dévasté par la souffrance et prématurément sillonné de rides, ne laissait plus lire dans ses plis qu'une immense douleur tempérée par la résignation. Depuis quatre mois, il priait, gémissait dans ce cachot, quand un bruit inusité se fit entendre dans l'escalier descendant jusqu'à sa cellule.